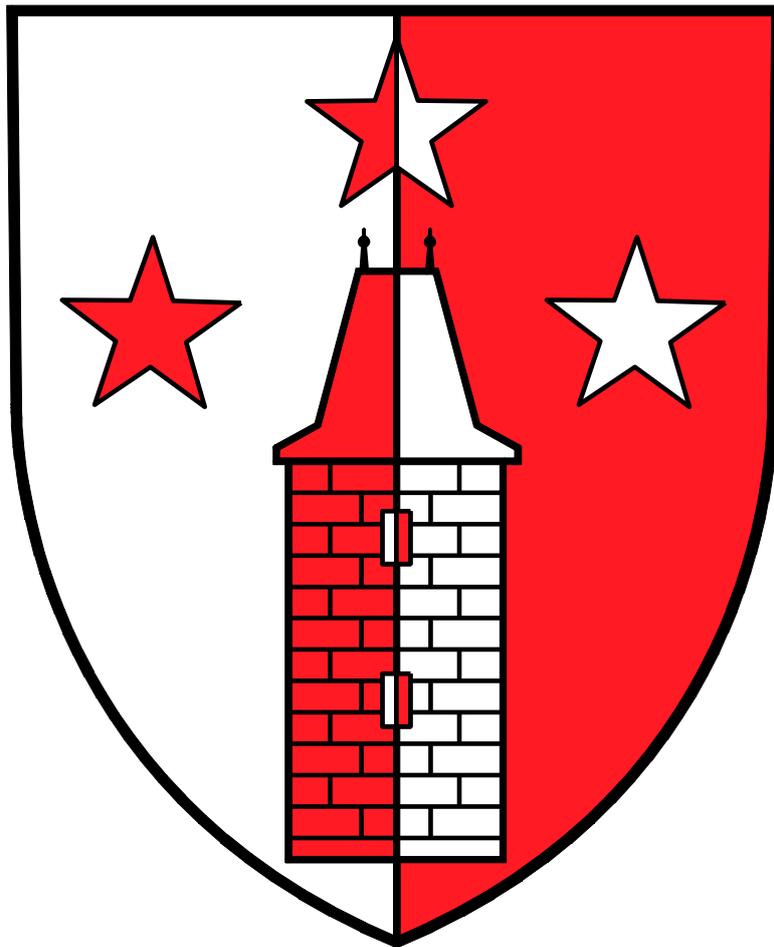


Commune de Villarzel

*Publication officielle de l'Administration
communale*



2016 – 2021

Sommaire

| | |
|--|-------|
| Municipalité, Administration communale | 02 |
| Conseil général – votations | 03 |
| Office régional de placement | 03 |
| Documents d'identité | 04 |
| Réservation salles – Sociétés locales | 05 |
| Affaires militaires – Protection civile | 05 |
| Déchets ménagers - Déchetterie Châtonnaye | 06/07 |
| Service du feu – Police – Ambulance | 08 |
| CMS – Centre social – Hôpital – Justice de paix | 09 |
| Paroisses protestante et catholique | 10 |
| Ecoles - Etat civil | 10 |
| Décès | 11 |
| Numéros utiles – Service des automobiles | 11 |
| Elagage haies – Entretien chemins – Plantes nuisibles | 12 |
| Forêts – Chasse – Pêche – Contrôle champignons | 13 |
| Recensement chiens | 14 |
| Centre déchets carnés Payerne | 14 |
| Plan du site internet www.villarzel.ch | 15 |

MUNICIPALITE, législature 2016-2021

| | | |
|---------------------|---|--------------------------------|
| Blaser Max | Syndic, administration générale, finances, urbanisme (PGA), police | 026 668 20 48 079 320 23 82 |
| Nicod Xavier | Police des constructions, SDIS, PC et protection de la population | 026 668 35 31 079 423 88 24 |
| Maeder Lydie | Instruction publique, affaires sociales | 026 668 10 91 078 639 30 73 |
| Renaud Alain | Vice-syndic, infrastructures (eau, gaz, énergies), épuration | 026 658/11 75 079 294 41 25 |
| Limat Claude | Forêts et domaines, routes, déchetterie | 079 317 20 65 |

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bureau communal : Route de Romont 9, 1554 Sédeilles,
(*au rez-de-chaussée du collège, entrée côté route*)
Tél. 026 658 00 30 Fax 026 658 00 31

Heures d'ouverture

Lundi 18h30 – 19h30 Mercredi 09h00 – 11h00

Greffe municipal, contrôle des habitants, bureau des étrangers, office du travail :

Bonjour Claire-Lise administration@villarzel.ch 026 658 00 30

Boursière communale :

Terrin Sylviane bourse@villarzel.ch 026 658 00 30

Agence d'assurances sociales aas.lucens@vd.ch
Place de la Couronne 1, 1522 Lucens 021 557 86 00

CONSEIL GENERAL

| | | |
|----------------------------|-----------------|---------------|
| Bonny Jean-Michel | Président | 079 686 55 90 |
| Pfander Jocelyne | Vice-présidente | 079 383 44 71 |
| Dumadelage Brigitte | Secrétaire | 079 913 12 13 |

Pour faire partie du Conseil général, veuillez vous adresser au Président.

Pour les commissions du Conseil, veuillez vous référer au tableau d'affichage officiel ou au site internet de la commune.

www.villarzel.ch

BUREAU DE VOTE

Celui-ci se trouve au bureau communal de Sédeilles.

**Il est ouvert le dimanche des votations de
10h00 à 11h00.**

Les boîtes aux lettres "Votations" des trois villages sont relevées à
11h00 précises.

OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Rue des Terreaux 1, 1530 Payerne

orp.payerne@vd.ch

026 557 31 30

<http://www.emploi.vd.ch>

DOCUMENTS D'IDENTITE

Carte d'identité

N'attendez pas la dernière minute pour commander votre carte d'identité.

Prévoir un délai de 3-4 semaines.

Prière de vous présenter personnellement à l'Administration communale de Valbroye, rue du Collège 18, 1523 Granges-Marnand, Tél. 026 668 54 00.

Prendre avec vous :

- 1 photo format passeport (3,5/4,5 cm) d'excellente qualité,
- le document à annuler,
- un papier officiel : livret de famille, acte d'origine ou certificat individuel d'état-civil.

Les documents d'identité se paient à la commande.

Adultes : fr. 65.- + fr. 5.- pour une carte d'identité

Enfants : fr. 30.- + fr. 5.- pour une carte d'identité

Passeport

Depuis le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques.

Commande par internet <http://www.biometrie.vd.ch>
ou par téléphone au 0800 01 12 91.

RESERVATION SALLES COMMUNALES

| | | |
|----------------------------|----------------------------|---------------|
| Grande salle de Sédeilles | Senn Charly | 026 668 11 46 |
| Salle collège de Villarzel | Bonjour Claire-Lise | 026 658 00 30 |
| Refuge de Sédeilles | Bonjour Claire-Lise | 026 658 00 30 |

administration@villarzel.ch

SOCIETES LOCALES

- Société de jeunesse de Villarzel
- Amicale des sapeurs pompiers
- Choeur mixte de Dompierre et environs
- Association des Paysannes vaudoises
- Association culturelle de Villarzel
- Société coopérative de laiterie

AFFAIRES MILITAIRES

S'adresser à

Chef de section militaire de l'arrondissement 5
Bâtiment administratif de la Pontaise
1014 LAUSANNE

021 316 47 27

PROTECTION CIVILE

Office régional Broye-Vully (Payerne)

026 662 65 75

ORDURES MENAGERES

Dans les containers des villages :

- PET

- sacs taxés gris AIR PRO disponibles dans les commerces locaux (laiterie Villarzel, P'tit Mag Châtonnaye, commerces de Romont, etc.)

A Rossens, sacs taxés seulement.

Pour les autres déchets, voir ci-dessous.

Déchetterie de Châtonnaye

Directives et renseignements

<http://www.chatonnaye.ch/informations-generales/dechetterie.html>

ou www.villarzel.ch

Heures d'ouverture déchetterie Châtonnaye

Toute l'année le samedi matin 08h00 à 12h00

Ouverture supplémentaire le mercredi :

- du 1er avril au 30 septembre 18h00 à 20h30

- du 1er octobre au 31 mars 15h00 à 16h30

Déchets autorisés

Voici la liste des matériaux que vous pouvez déposer à la déchetterie de Châtonnaye, dans les conteneurs prévus à cet effet.

- L'aluminium – le fer blanc
- Les batteries – les piles
- La ferraille
- Les huiles végétales et les huiles minérales
- Les appareils électroniques (TV, ordinateurs, chaînes Hi-Fi...)
- Pour les plastiques, se renseigner auprès de surveillants
- Les déchets encombrants
- Le papier
- Les cartons
- Les néons et ampoules usagées
- Les branches
- Les déchets inertes (tuiles, briques, dalles, vaisselle, etc.)
- Les vêtements (conteneur spécial)
- Les capsules de café (Nespresso uniquement)
- Le PET
- Le verre, trié par couleur
- Les frigos et congélateurs
- Etc.

Voir le règlement communal sur la gestion des déchets et les directives communales sur le site

<http://www.chatonnaye.ch/informations-generales/dechetterie.html>

Le personnel sur place vous renseignera volontiers !

Les déchets non triés sont interdits

118

SERVICE DU FEU

Feu – inondations – dégâts à la suite d'orages ou d'ouragans

En cas de sinistre, prière d'indiquer

- votre nom et prénom
- le nom de la rue ou de l'endroit
- le genre de sinistre

Responsable local : Schulé Sylvain 079 815 22 56

117

POLICE – URGENCES

Gendarmerie Payerne 026 557 32 21

144

AMBULANCE

HIB – Hôpital de Payerne 026 662 80 11

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU DISTRICT

Secrétariat et réception - Grand'Rue 19, 1530 Payerne
026 662 41 41 cms.payerne@avasad.ch

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

En dehors de ces heures d'ouverture, un répondeur vous fournira tous les renseignements utiles.

Le **CMS** est un lieu qui regroupe de nombreux services, bénévoles ou non, pour des aides précises. Ensemble, à votre domicile ou dans leurs locaux, vous conviendrez des prestations dont vous avez besoin. Les solutions les mieux adaptées seront trouvées pour vous permettre de préserver votre autonomie.

CENTRE SOCIAL ET REGIONAL DE LA BROYE

Rue des Terreaux 1 - Case postale 144 - 1530 Payerne
Tél 026 557 30 50 - Fax 026 557 30 59 - csr.broye-vully@vd.ch

HOPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE

HIB - Avenue de la Colline 5 - 1530 Payerne
Tél 026 662 80 11 - Fax 026 662 82 62 - www.hopital-broye.ch

JUSTICE DE PAIX BROYE-VULLY

Rue du Temple 5 – 1530 Payerne Tél 026 557 37 67

Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

PAROISSE PROTESTANTE DE GRANGES ET ENVIRONS

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Juvet Dimitri, pasteur | | 021 331 57 59 |
| Droz Anne-Marie, diacre | 079/625 18 74 | 021 331 57 06 |
| Gilliand Jean-Daniel, président du Conseil | | 026 666 15 75 |

PAROISSE CATHOLIQUE DE GRANGES ET ENVIRONS

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Secrétariat régional de Payerne | 026 660 10 06 |
|---------------------------------|---------------|

ECOLES

| | |
|---|---------------|
| Etablissement scolaire de Granges et environs | 026 557 38 70 |
| Etablissement scolaire secondaire Payerne | 026 557 32 00 |
| Orientation professionnelle Payerne | 026 557 32 15 |

ETAT CIVIL DU NORD-VAUDOIS

Pour tout renseignement ou commande de document d'état civil
Tél 021 557 07 07

ou par internet : <https://www.sec-vd.ch/etatcivil/index.php>

EN CAS DE DECES DANS VOTRE FAMILLE

Pompes funèbres de votre choix

| | |
|---|--------------------------------|
| Pour la commune, M. Max Blaser syndic | 079 320 23 81 |
| Paroisse protestante, ministre disponible pour les services funèbres | 021 331 57 06 021 331 57 06 |
| Paroisse catholique, région de Payerne | 026 660 10 06 |

QUELQUES NUMEROS UTILES

| | |
|---|--|
| Préfecture Payerne | 026 557 37 37 |
| Commission d'apprentissage | 026 557 37 37 |
| Office d'impôt Payerne | 026 557 37 00 |
| Office régional de placement | 026 557 31 30 |
| Registre foncier Yverdon | 021 557 74 30 |
| Registre du commerce Moudon | 026 557 81 21 |
| Service des automobiles | www.san.vd.ch |
| Service des automobiles Lausanne | 021 316 82 10 |
| Service des automobiles Yverdon-les-Bains | 024 557 65 10 |

EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

En vertu des dispositions légales du Règlement d'application de la loi sur les routes :

- les haies ne doivent pas dépasser la hauteur de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de deux mètres dans les autres cas;
- les arbres dont les branches s'étendent au-dessus des routes cantonales et des chemins communaux doivent être élagués comme suit : au bord des chaussées à 5 mètres de hauteur et à un mètre à l'extérieur de la route. Au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

ENTRETIEN DES BORDS DES CHEMINS DE DEVESTITURE AGRICOLE ET FORESTIERE

Selon l'article 36 du règlement communal de police, les propriétaires et locataires ont l'obligation de :

- maintenir propre la surface de roulement,
- maintenir de chaque côté des bandes herbeuses de 75 cm,
- maintenir les sacs collecteurs et renvois d'eau en état de fonctionner.

LUTTE CONTRE LES PLANTES NUISIBLES

En vertu des articles 107 et 108 du Code rural, les propriétaires et locataires de terrains et forêts sont tenus de détruire les plantes nuisibles telles que chardons, ambroisie et folle avoine.

SERVICE DES FORETS

Renseignements et commandes de bois de feu :

| | |
|--|---------------|
| Limat Claude , municipal | 079 317 20 65 |
| Thomi Michael , garde-forestier | 079 675 89 89 |
| Pleines Vivien , inspecteur forestier | 026 662 37 20 |

CHASSE – PECHE

| | |
|---|---------------|
| Henrioux Pierre , garde-chasse | 079 237 42 61 |
| Troillet Jean-Michel , garde-pêche | 079 237 42 71 |

PREPOSE AGRICOLE

| | |
|----------------------------|---------------|
| Cornamusaz Philippe | 026 668 24 16 |
|----------------------------|---------------|

CONTROLE DES CHAMPIGNONS

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Steiner Georges , Romont | 079 654 15 21 |
|---------------------------------|---------------|

Sur rendez-vous, appel dès 17h00

RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont priés d'annoncer au Greffe municipal (tél. 026 658 00 30) les chiens achetés, reçus ou nés en cours d'année et restés en leur possession ainsi que les chiens qui n'ont pas encore été recensés.

Les chiens vendus ou morts doivent être également annoncés sans délai.

CENTRE D'INCINERATION DES DECHETS CARNES, POUR LES DISTRICTS DE BROYE-VULLY ET AVENCHES (CCSPA)

Payerne 026 660 36 12
(près de la caserne d'aviation, le long de la Broye)

En cas d'extrême urgence 079 241 41 07

Ouverture du lundi au samedi de 08h00 à 11h30, fermé tous les après-midi.

Site communal www.villarzel.ch, voir sous *Services, déchetterie*.

PLAN DU SITE DE LA COMMUNE DE VILLARZEL

www.villarzel.ch



| | |
|-------------------------|--|
| Accueil | Photos et texte présentation - Coordonnées de la commune (bureau, horaire) - Actualités - Agenda pour dates prochaines |
| Pilier public | Avis officiels - Avis d'enquête - Annonces diverses (paroisse, animations...) - Elections/votations |
| Administration | Administration communale - Municipalité - Conseil général - Adresses utiles - Règlements |
| Services | Déchetterie - Locations (<i>Grande salle de Sédeilles, Salle communale de Villarzel, Refuge</i>) - Médico-social - Ecoles - AVS/ allocations - Arrivées et départs de la commune - Carte d'identité et passeport - Chômage - Service militaire et tirs - Cartes journalières CFF |
| Commune | Généralités (+ lien transports publics) - Entreprises de la commune - Journal communal (Villarzel-infos) - Histoire (avec sous groupes) - Armoiries |
| Sociétés | Jeunesse de Villarzel - Association culturelle de Villarzel - Amicale des sapeurs-pompiers - Société coopérative de laiterie - Paysannes Vaudoises - Activités pour les aînés |
| Culture et sport | Livres – Photographies de la nature - Cinéma - Peinture artistique - Céramique - Nos sportifs |
| Galerie | Photos anciennes - Photos des villages - Photos de la Fête de jeunesse 2016 - Photos animation 30 octobre 2016 |

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Si, malgré toutes ces informations, vous n'avez pas trouvé le renseignement que vous cherchez, n'hésitez pas...

Nous sommes à votre disposition durant les heures d'ouverture du bureau communal :

le lundi de 18h30 à 19h30

le mercredi de 09h00 à 11h00

ou sur le site www.villarzel.ch

Tél. 026 658 00 30